

# DU TAF AU TRACT

## L'action régionale du SNPES/PJJ/FSU

Mai 2015

n° 1

## Et maintenant ?

*Edito*

**L**a période que nous venons de vivre nous a tous ébranlé. Les attentats de Paris ont provoqué un séisme politique d'une ampleur inédite, dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences. Les débats ont été nécessaires, mais force est de constater qu'ils sont allés quelquefois dans toutes les directions et qu'à force de tout entendre on en sort lessivé et sans repères. On cherche tous un GPS nous indiquant comment sortir de ce marasme dans lequel trois apprentis fascisants nous ont plongés. La laïcité est venue au centre de tous les débats, avec en arrière-fonds la question cruciale du vivre-ensemble. Car au fonds, ce que nous cherchons n'est ni plus ni moins de pouvoir vivre ensemble, avec respect. Et le respect, pour nous syndicats, ça passe d'abord par l'égalité des droits et le partage des richesses. Comment aborder des questions de laïcité sans aller sur le terrain de la citoyenneté ? Pour nous, ce sont deux éléments indissociables l'un de l'autre. La laïcité implique une politique d'égalité et de citoyenneté. Et aujourd'hui, le constat est terrible en matière sociale. Le 1er ministre lui-même parle d'apartheid social, sans pour autant avancer des mesures de lutte contre cet état de fait. Faut-il rappeler qu'aujourd'hui 80% des richesses mondiales sont entre les mains d'une poignée de personnes ? Faut-il rappeler que la pauvreté avance en France et qu'on dénombre entre un et deux millions d'enfants pauvres selon les critères utilisés ? La misère sociale et culturelle est le terrain le plus fertile du terrorisme fasciste, qu'il repose sur une idéologie religieuse ou politique. Et c'est sur ce terrain que nous, syndicats, devons nous battre et ne pas nous laisser phagocyter dans des débats sur les religions et les pièges sur les conflits de civilisations.

Notre modeste section syndicale du SNPES/PJJ/FSU régionale veut prendre sa part dans ces débats. Nous considérons que nous avons aussi des valeurs à défendre et à mettre en débat. Le syndicat est un outil de lutte et d'idées. A travers cette gazette, sans prétentions, nous voulons permettre la pensée, le partage des idées et les débats. Nous vous invitons donc à l'utiliser pour permettre d'avancer en reconstruisons petit à petit ce qui a été détruit ces dernières années. Les valeurs de solidarité collective, de fraternité et d'égalité.

Nous proposerons dans les semaines à venir, un débat régional à tous les collègues qui souhaitent s'en emparer, afin de recréer ce qui fait aujourd'hui cruellement défaut, la réflexion collective.

## Sommaire

**BULLETIN  
SNPES  
PJJ  
FSU**

**DANS CE  
NUMÉRO :**

**Compte-rendu d'au-  
dience DIR**

**La vie des départe-  
ments**

**Présentation des bu-  
reaux syndicaux**



# La section des *Bouches du Rhône (13)*

*Le  
SNPES /  
PJJ/FSU  
Syndicat  
multica-  
tégoriel  
de dé-  
fense  
des  
person-  
nels  
et de  
lutte  
pour un  
service  
public  
d'éduca-  
tion*

Le bureau départemental des Bouches du Rhône vient d'être récemment nouvellement élu. Nous sommes satisfaits de constater que la section est toujours aussi dynamique et militante. De nombreux collègues, jeunes et moins jeunes, ont intégré le bureau syndical. Une nouvelle histoire est en train de s'écrire dans un contexte marqué par de nombreuses interrogations. Cette envie de militer ensemble pour la défense des droits des personnels et pour le maintien d'une administration éducative à la Justice, ne peut que nous réjouir.

Avec la restructuration du milieu ouvert marseillais (création de trois nouvelles unités et grosses incertitudes sur les locaux de certaines de ces unités), l'absence criante de services d'hébergement en nombre suffisant et un service d'insertion toujours soumis aux injonctions de la politique du chiffre, le renforcement du bureau syndical n'était pas du luxe.

La PJJ du 13 mérite une politique éducative audacieuse et ambitieuse, au regard de la situation particulièrement difficile du département. Le bureau syndical s'est donné pour objectifs d'être au plus près des collègues afin que les revendications du terrain soient entendues et pour que nos luttes individuelles deviennent aussi des luttes collectives.

## Compte-rendu d'audience avec la DIR du 22 avril concernant directement les Bouches du Rhône

Avec la DiR, nous avons évoqué la situation du CEF de Viton. Un grave accident du travail est survenu récemment et la manière avec laquelle la direction du service et la dt du 13 ont géré la situation, sur le plan humain, nous a fortement choqués. On ne peut que s'interroger sur cette manière de faire, qui dénote d'une politique managériale agressive. Ce service se trouve dans un contexte particulièrement inquiétant. Avec 6 éducateurs pré-affectés, de nombreux personnels contractuels, les arrêts maladie qui pleuvent, on ne peut qu'être inquiet pour la prise en charge des ados, mais aussi la situation des personnels.

La question de l'hébergement diversifié des Bouches du Rhône a aussi été débattue. Nous avons rappelé la nécessité et la volonté des collègues de renforcer cette structure et de la stabiliser dans le paysage territorial. Mais de lourds dysfonctionnements de la direction mettent à mal la sérénité et la cohérence de l'équipe, et la solidité du projet. Nous avons demandé une audience particulière, avec les collègues concernés, pour que des solutions concrètes soient trouvées : pour nous, l'UEHD devrait pouvoir devenir un service à part entière, renforcée en psychologue, en adjoint(e) administratif(ve), en éducateur/trice et en RUE. Les attermoiments, ça suffit ! Pour finir, la DIR a reconnu que la structuration juridique des services devait

permettre une bonne prise en charge éducative, et non pas l'empêcher. A bon entendre...

Pour finir, nous avons interrogé la DIR sur le poste d'infirmière pourvu provisoirement par une éducatrice en DT 13. Cette décision est contraire aux statuts de ces postes, même s'il s'agit désormais de postes de conseillères techniques de santé. Comme l'a rappelé à maintes reprises, la DIR, être éducateur c'est un métier. Infirmière aussi. Nous sommes opposés à l'ouverture de ces postes en DT à des personnels autres qu'infirmier(e)s, mais, a minima, nous demandons qu'en l'absence de la titulaire, ce poste soit proposé, conformément aux textes, à un personnel de catégorie A ; selon la DIR, il s'agit d'un dépannage ponctuel. Certes, mais qui doit respecter les textes et statuts de la fonction publique.

**Tous les articles sont signés par les bureaux départementaux. Nous invitons cependant tous les syndiqués à se mobiliser autour de cet outil de lutte pour faire vivre le débat sur ce territoire. Nous lançons donc un appel à tous les collègues, syndiqués ou non, pour faire remonter aux bureaux territoriaux un maximum d'informations qui pourront alimenter cette gazette syndicale.**

# Lutte contre l'Extrême-droite : la FSU lance un appel

Le dimanche 7 juin, se tiendra à Marseille une journée de débat/meeting/concert, organisée par le collectif départemental "tous unis contre l'extrême-droite". Nous vous transmettrons le programme quand il sera définitivement arrêté. C'est la FSU qui est à l'origine de cette mobilisation. Depuis plusieurs mois, des observatoires ont été créés pour mettre la lumière sur les municipalités d'extrême-droite.

La section du Vaucluse est impliquée dans cette démarche avec la FSU. De nombreuses villes sont passées à l'extrême-droite et notamment des villes importantes où les services de la PJJ interviennent, sans pour autant disposer de locaux. Ce désengagement de l'Etat, sur des villes comme Orange, Bollène, Le Pontet ou encore Camaret, laisse la voie libre aux élus locaux de mettre en œuvre des politiques anti-jeunes et anti-sociales. Nous le constatons tous les jours quand nous intervenons auprès des jeunes et de leur famille.



Communiqué de presse

## Quand la mairie de Bollène montre son vrai visage

Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Vaucluse occupent, à titre provisoire et périodique, des locaux municipaux du CCAS depuis quelques années maintenant. Ceci fait suite à la fermeture d'un service éducatif en 2012 à Orange, après la vague de fermetures qu'a connu cette administration dans le cadre de la RGPP.

Nous revendiquons depuis lors une réouverture d'une unité éducative sur Orange. D'une part pour permettre aux usagers du service public d'avoir un service de la PJJ à proximité de leur lieu de résidence et ainsi se mettre en conformité avec la loi du 2 janvier 2002 sur les usagers du service public. D'autre part, cette réouverture permettrait un travail éducatif de qualité et efficace, avec les mineurs et leurs familles. Encore une fois, c'est le désengagement de l'Etat qui est illustré ici.

Depuis un mois, peu après les élections départementales, un élu local a décidé de nuire à la présence de la PJJ sur Bollène. Alors que des personnels éducatifs recevaient des jeunes et leurs familles, cet élu s'est tout simplement octroyé le droit de rentrer dans la salle et de perturber le déroulement de cet entretien. Rappelons qu'il s'agit d'entretiens menés avec des jeunes sous main de justice, ce qui exige donc un respect de la confidentialité. Il semblerait que les lois de la république n'agissent pas de la même manière qu'aillleurs sur Bollène.

Après l'intervention de la direction du service de la PJJ, la seule réponse de la municipalité fut d'exiger la signature d'une convention avec la PJJ, destinée à faire payer les usagers pour l'octroi de cette salle. Ce qui revient à un racket municipal des citoyens sous main de justice. Le service public et l'intérêt général ont-ils un sens pour la Mairie de Bollène ?

Cette situation illustre une fois encore que l'absence d'un vrai service public sur ce territoire particulièrement paupérisé, notamment pour les jeunes, ne peut qu'entraîner ce type de dérives. Il faut que cela cesse et que l'Etat investisse sur ce territoire, gangrené par des politiques de ségrégation sociale, touchant particulièrement les jeunes.

Le bureau syndical SNPES/PJJ/FSU du Vaucluse.

# AU CEF D'AVIGNON

## ON VA DROIT DANS LE MUR

**Les bureaux territoriaux se réunissent tous les quinze jours.**

**Venez nous rencontrer pour débattre, discuter, échanger. Ne restez pas isolé.**

**I**maginez la scène. Une salle froide, impersonnelle, une météo maussade, une journée qui s'éteint progressivement, il est 19h, on est en audience syndicale avec un magistrat et une directrice de la PJJ, tous deux chargés pour le service de l'inspection nationale, d'inspecter le fonctionnement du CEF d'Avignon.

On, c'est nous, les camarades du bureau syndical du Vaucluse. La salle, c'est la salle de réunion de la DT du Vaucluse. Une salle de plus en plus réservée aux cadres de la PJJ. L'audience c'est nous qui en sommes à l'initiative. C'est une première pour notre bureau syndical. Il nous paraissait important de témoigner de notre place de syndicat, pour porter notre lutte contre les CEF en général, mais surtout pour soutenir les collègues qui considèrent que l'expression libre ne va pas de soi, même dans une inspection censée être neutre. Par ailleurs, de notre place, nous sommes aussi ceux qui peuvent témoigner de l'histoire de ce service et du lien avec les autres services.

Alors pendant plus d'une heure, on a déroulé. L'écoute fut bienveillante et courtoise. On a pu rappeler l'histoire de ce foyer, qui fut un bon foyer éducatif dans les années 2000, et comment, petit à petit, il est passé sous les fourches caudines des politiques sécuritaires qui ont dévasté la PJJ ces dernières années. Ce fut d'abord la transformation en CPI, puis en Centre Educatif Fermé en 2010. Progressivement, les anciens du foyer ont perdu leurs illusions et ont préféré rester fidèles à leurs engagements, en quittant la structure. Depuis cette année, il ne reste quasiment plus de collègues avec un peu de vécu de l'établissement. Et ceux qui sont restés disent se sentir assignés à rési-

dence, car leur corps de métier ne leur permet guère de possibilité de mutation. C'est triste, mais d'année en année, les plus anciens quittent à leur tour le service, pour un ailleurs réparateur. Au final, chaque année l'équipe se renouvelle avec des jeunes collègues, pré-affectés ou contractuels. L'année passée, le CEF comptait 5 pré-affectés. Une situation dramatique, car leurs tuteurs n'avaient souvent qu'un an de titularisation derrière eux.

Une statistique intéressante montre que tous les 27 jours, un personnel sous contrat démissionne et qu'un autre est immédiatement recruté. Bien souvent, cela se fait un

peu à l'arrache. L'accueil des nouveaux se réalise dans des conditions dignes d'un centre pénitencier, C'est ainsi que les collègues sont amenés à effectuer des services avec de nouveaux collègues sans même qu'ils aient pu échanger auparavant. On pourrait penser qu'au moins ces nouveaux

collègues aient pu accéder à une pré-formation pour appréhender leur nouvelle fonction ? Que nenni. Directement au turbin.

Ok, tout ça n'est pas bien organisé, mais au moins, ils auront une formation d'adaptation par la suite ? Et là encore, il ne faut pas rêver. Un colloque est organisé sur la région pour l'anniversaire de l'ordonnance de 45, vite profitons en pour proposer à ces jeunes collègues. Mais là encore, déception et désillusion sont de mises. Alors oui, nous rappelons ces réalités aux inspecteurs, mais aussi le nombre incroyable d'éducateurs contractuels dans ce service, qui monte à 10. Nous leur rappelons que ceux des personnels précaires et que l'histoire de ce service a montré qu'il ne fallait pas trop aller à l'encontre de la hiérarchie quand on est sous contrat. Certains collègues l'ont compris à leur détriment et l'histoire reste.



Nous avons aussi rappelé que cette équipe restait marqué par le passage en conseil de discipline d'un collègue l'année dernière qui s'est finit par une suspension d'activité et une mutation d'office. Rappelons que ces torts étaient surtout de manquer de loyauté à sa hiérarchie. Là aussi, l'histoire ne s'efface pas d'un coup de gomme magique.

Profitant de ce moment d'écoute, nous avons aussi rappelé les moments difficiles qu'a traversés ce service, ce qui a souvent engendré pour les jeunes placés des conséquences graves, comme l'incarcération ou la violence subie. Cette histoire a aussi entraîné une méfiance accrue de nombreux magistrats qui refuse désormais à confier des mineurs à cet établissement.

De notre place de professionnels de terrain, il nous semblait aussi important de rappeler que le CEF était un service coupé des autres services. Dans le quotidien du travail, on perçoit nettement une volonté d'isolement. Comme s'il était dangereux pour ces collègues de côtoyer leurs autres collègues. Comment interpréter autrement l'absence de travail avec l'UEAJ ?

Tout a été dit. Et même, nous avons martelé avec force que la rentrée serait du même acabit. Tous les collègues qui en auront l'opportunité muteront ailleurs. C'est un peu sauve qui peut. Personne ne se pose la question du pourquoi de cette fuite en avant. Comme si c'était une évidence. On peut d'ores et déjà anticiper la rentrée et prévoir l'arrivée de nouveaux pré-affectés, et de nouveaux contractuels. Les mêmes causes produiront les mêmes effets. Et ça fait 5 ans que ça dure.

L'inspection diligentée par la directrice de la PJJ a quel objectif ? Selon nos interlocuteurs, il s'agirait de comprendre les dysfonctionnements constatés et notamment le nombre important de mineurs incarcérés durant leur placement. Là on est sur la bonne voie. Mais quand on apprend dans la foulée qu'il s'agit aussi de comprendre les raisons du nombre élevé de fugues, les bras nous en tombent. N'oublions pas qu'en CEF, le minot qui sort 5 minutes taper une clope revient avec une procédure de fugue sur les bras. Et oui, ça rigole pas.

Pour nos interlocuteurs, il s'agit de trouver les responsables de cette gabegie.

Comme ça serait simple. Ils oublient au passage de rappeler qu'en février dernier, un article dévastateur dans la presse locale a enflammé les bureaux des cadres. Cet article faisait suite à la diatribe du Procureur général du TGI d'Avignon, qui s'est payé la PJJ et principalement le CEF dans son discours de nouvelle année. Discours politique, sans doute un peu tendancieux, dans un contexte de préparation d'élections départementales sur un département à haut risque électoral. La presse locale s'en est emparée pour ressortir de derrière les fagots un vieux contentieux avec les voisins du CEF et il en ressort deux articles pourris sur les voisins ulcérés face aux agissements des délinquants du CEF, mal gérés par les éducateurs. Les articles dénoncent des faits qui se sont produits l'année passée, mais qui sont réels. Cependant, aucune analyse sur le fond, mais tout sur la forme et on tire à boulets rouges sur les collègues.

**30 000 euros le prix d'un mur pour le CEF  
900 euros mensuels le prix de l'ancienne  
location de l'UEMO d'Orange  
fermée en 2000**

On aurait pu penser que la DT apporte une réponse, mais les consignes de la direction nationale semblaient indiquer qu'il faille rester silencieux. Qui ne dit mot consent ? Notre section a publié un communiqué de presse dénonçant les politiques sécuritaires et rappelant le contexte institutionnel dans lequel se trouvent ces collègues. La Dt s'est emmurée dans le silence. Les collègues ont apprécié le soutien.

Mais qu'on se rassure, le soutien viendra. Il prendra la forme d'une réponse à la doxa sécuritaire lancée par la presse et le procureur général. Ce sera le financement d'un mur entourant le CEF et le séparant des voisins qui sera la réponse. Budget global de l'opération : 30.000 euros. Quand le bâtiment va tout va. Oui mais la ferronnerie ? Rajoutons donc un peu de barbelés qui joueront le rôle de guirlandes. Réponse de la Dt : il fallait répondre au cahier des charges. Ah bon ? Soudainement, les barbelés sont obligatoires. Bizarre, le nouveau cahier des charges parle justement de haies vives et non de barbelés.

Et comme ils osent tout, la Dt nous informera plus tard que ce mur restera à

nu, pour pouvoir permettre aux jeunes de le décorer. Ah la belle affaire ! Dans un autre temps, on disait que les capitalistes réussiraient même à vendre la corde avec laquelle on les pendra... ici on veut nous vendre un projet d'enfermement pour un projet créatif et éducatif. On aura tout entendu.

L'audience se finit sur le coup de 20h30 environ. Il fait nuit dehors, un léger mistral se lève perniciosement. On range nos papiers, eux leurs dossiers et leur ordinateur. On papote. Ils nous font gentiment comprendre que cette région connaît un nombre élevé de mineurs incarcérés, alors que les CEF publics sont au nombre de 3. Or, pour eux, l'alternative à l'incarcération des mineurs aujourd'hui est le CEF. CQFD. Pour fermer un CEF il faut un arrêté préfectoral. Et on a compris qu'on n'en était pas encore à ce stade.

La construction d'un mur d'enfermement ressemble davantage à une réponse type de ceux qui sont dans un déni total de la réalité.

Comme des paranoïaques, ils fuient la réalité et voient des complots partout. N'y a-t-il personne pour les guérir ?

Au CEF il ne s'agit pas d'une énième crise, qu'un rafistolage pourrait régler, mais d'une crise systémique qui impose de changer de pensée institutionnelle, de sortir du carcan du cahier des charges et de le mettre à la décharge justement. Pour que l'éducatif ne soit plus intermittent mais permanent, détruisons le mur des cons.

22 AVRIL 2015

# AUDIENCE DIR

## TROIS INSPECTIONS ET UN MUR

### CA LAISSE À DESIRER

Le nouveau secrétariat régional, élu après le congrès national du SNPES/PJJ/FSU du 9/13 mars dernier, a sollicité une audience auprès de la DIR PACA le 22 avril. Il s'agissait pour nous d'une première rencontre. Dans un contexte marqué par les politiques d'austérité menées par le gouvernement Vals/Hollande, après la journée de grève du 9 avril et, surtout, quelques semaines après les annonces du plan de lutte contre la radicalisation.

*Sans  
la  
lutte  
Syn-  
dical  
e  
la vie  
serait  
une  
er-  
reur*

**N**ous avons sollicité une audience auprès de la DIR sur plusieurs sujets. D'une part, il s'agissait de faire le point sur la situation des recrutements opérés dans le cadre des référents laïcité et du plan de lutte contre la radicalisation. D'autre part, de nombreux services connaissent des dysfonctionnements ces derniers mois et ce n'est pas un hasard si trois d'entre eux connaissent ou ont connu une inspection diligentée par la directrice nationale et un autre un contrôle par la DIR. Contexte particulier, conjugué aux annonces inquiétantes de baisse drastiques des budgets des services. En outre, nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues sur des situations individuelles problématiques.

Nous avons débuté l'audience par un moment d'échanges sur les moyens dévolus aux organisations syndicales. Depuis plusieurs années, les instances paritaires ou simplement de dialogue social ont pris une nouvelle tournure (CHSCT, CTT, CTIR, Observatoire des conditions de travail, multiples audiences). Nous sommes aussi beaucoup plus sollicités par les services et les personnels. De fait, nous sommes souvent amenés à nous déplacer sur notre temps de travail sans pour autant qu'il n'y ait de reconnaissance en terme de charge de travail. La position de la DIR se conforme pour l'instant aux directives nationales. Nous ne pouvons en rester à ce statu quo indéfiniment.

Référents laïcité-citoyenneté : sur six personnes recrutées, une seule est issue de la PJJ, en Corse. Sur les critères retenus, la DIR met en avant les compétences et les connaissances de ces agents sur ces sujets. Nous avons rappelé notre perplexité sur ces recrutements. Même s'il nous semble nécessaire que ces questions soient prises à bras le corps (elles auraient dû l'être bien plus tôt...) la précipitation dans laquelle ces créations de postes s'opèrent, nous laisse songeur, avec la crainte d'une stigmatisa-

tion des jeunes pris en charge par la PJJ. Quand on pense, notamment, aux nombreux besoins qui ne sont pas comblés... Pour nous, l'arrivée de personnes extérieures à la PJJ n'est pas inopportune. Mais nous avons été surpris de devoir constater qu'aucun candidat de la PJJ n'ait été accepté, hormis la candidate de Corse. Nous avons défendu l'idée que ces postes auraient dû être occupés par des agents de la PJJ, car si l'on veut faire un travail sur ces questions au plus près des préoccupations des collègues, il faut, a minima, savoir de qui et de quoi on parle. Et on est en droit de penser qu'un professionnel de la PJJ est en capacité de comprendre, davantage qu'une personne extérieure, les enjeux dans les services et auprès des mineurs et des familles, sur ces questions. Ce choix n'a pas été fait par la DIR. Nous le regrettons. D'autant plus que le seul choix concernant une éducatrice PJJ s'est fait sans tenir compte de l'expérience de terrain et de connaissance du partenariat local. Là aussi, ce fut un choix qui nous a, pour le moins, interpellé. Nous en concluons qu'il s'agit donc une fois de plus davantage de postes politiques. Nous serons vigilants sur la suite et la manière dont ces sujets seront traités par les DT et la DIR.

Dans la même veine, les renforts obtenus dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation posent question. Sur le plan national, 82 psychos et 32 éducateurs ont été recrutés. Sur la région, on comptabilise, en plus des 4 postes de psychologues nécessaires pour arriver à un plein temps par UEHC, 7 psychologues et 3 éducateurs supplémentaires. Les rumeurs les plus antagonistes ont fleuri ces derniers jours sur la région. Dans tel département, on entendait dire qu'on allait créer une fiche de poste pour les psychologues et dans l'autre on entendait dire que ces nouveaux collègues allaient devoir travailler spécifiquement les questions de radicalisation. Nous nous sommes fait forts de rappeler à la DIR qu'il y avait nécessité de clarifier le débat rapidement. Rappelons qu'il s'agit de renforts et qu'en aucun cas il ne s'agit de postes à profil.

Par conséquent, tous ces postes, de psychologues et d'éducateurs, seront banalisés sur les services. La DIR a reconnu qu'il s'agissait strictement de renforts, même s'ils se faisaient dans le cadre d'un plan de lutte spécifique, que les personnels recrutés devaient se conformer aux fiches de postes comme leurs collègues, et qu'il appartenait à l'ensemble des équipes de travailler dans les projets de service laïcité, la citoyenneté et la lutte contre la radicalisation.

Les choix opérés par l'administration n'ont pas toujours été cohérents dans la répartition des besoins. Même si nous nous félicitons de l'arrivée de ces nouveaux collègues, souvent dans des services qui connaissent des listes d'attente sans fin ou dans les hébergements pour pérenniser des postes à temps plein de psychologues, certaines absences interpellent. Le Var, par exemple, est le grand oublié de cette distribution. Les UEAJ et le STEI aussi. De plus, quid de la pluridisciplinarité en milieu ouvert qui n'est renforcée que du côté des psychologues, mais pas des ASS ?

En outre, nous avons soulevé l'épineuse question des locaux et de l'accueil de ces nouveaux collègues. A ce jour, nous avons connaissance de nombreux endroits, où leur accueil pose, d'ores et déjà, d'importants problèmes en termes de locaux. En clair, l'administration, qui a une vision purement comptable à un instant T, n'a pas anticipé ces arrivées et les collègues vont être accueillis dans des bureaux qui ne sont pas appropriés. Cela ne pourra durer. Dans certaines unités, notamment sur le Vaucluse, trois psychologues devraient se partager un bureau de 12 m<sup>2</sup>. Ce qui entraîne moult écueils, à commencer par le problème de l'accueil des publics. Mais cela, l'AC n'y a pas pensé.

Cette question orageuse des locaux est en lien direct avec le budget 2015. Les annonces ministérielles font état d'une baisse du budget évaluée à 15 %. Nous avons alerté la DIR sur les menaces que ces baisses pouvaient entraîner sur les fonctionnements des services. Certains services ne sont même pas assurés de pouvoir payer leurs charges fixes, ce qui serait un comble. Car s'il y a baisse du budget, on ne sait toujours pas quelles seront les lignes budgétaires qui en subiront les conséquences. En clair, sur quoi va-t-on devoir rogner dans un service : pas sur les charges fixes qui elles ne bougent pas voire augmentent. Donc sur les activités avec les jeunes ? Les tickets

services ? Les déplacements ? ...La DIR s'est voulue terriblement apaisante sur ce sujet. Le vocabulaire est intéressant en l'occurrence, car quand nous parlons de baisse, la DIR parle de gel budgétaire. Ce qui signifierait qu'il pourrait encore être dégelé. Mais cela fait belle lurette qu'on n'a vu se dégeler certains points, notamment le point d'indice concernant la paye des fonctionnaires. Donc, en attendant un hypothétique réchauffement de l'austérité, force est de constater qu'on va devoir faire avec moins, alors que le coût de la vie, lui, continue d'augmenter et que les publics que nous accompagnons s'appauvrissent. L'Etat ne nous donne plus les moyens d'exercer nos missions de service public. C'est une honte !

Sur le même sujet, nous avons insisté auprès de la DIR sur la nécessité de nouveaux véhicules administratifs. De nombreux collègues sont aujourd'hui dans l'incapacité de pouvoir exercer leur métier, par manque de moyens en véhicules. Qu'on ne nous dise pas que c'est parce qu'ils ne savent pas s'organiser avec leurs collègues de travail. Le nombre et les distances des déplacements ont augmenté ces dernières années, c'est un fait que l'administration doit prendre en compte : ce n'est pas notre faute si les jeunes sont placés de plus en plus loin, ce n'est pas notre faute si les services se sont éloignés des lieux d'habitations des jeunes... 23 nouveaux VA ont été annoncées. Il s'agirait d'un renouvellement du stock pour 15 VA, et d'une extension pour 8. Mais l'AC traîne des pieds, et n'a toujours pas passé commande de ces VA, qui de fait ne seront pas livrés avant 2016. Elle refuse de nous donner les moyens de travailler. C'est scandaleux ! 15/20 renouvellements par an sont prévus sur 3 ans. Quid des VA supplémentaires ? Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation et nous l'avons clairement dit.

Parmi les questions liées directement aux inspections des services, nous avons abordé la situation du CEF de Montfavet. La DIR nous a rappelé que l'inspection était en cours et qu'elle en attendait les conclusions. Pour notre part, nous avons dénoncé le contexte global de cette structure et mis en avant l'analyse insuffisante qui en était faite aujourd'hui. Depuis quelques semaines, la DT du Vaucluse a trouvé 30.000 euros pour financer un mur censé empêcher les mineurs de fuguer et d'importuner les voisins ; ce mur est une honte pour nous. Il balafre encore un peu plus ce lieu, qui

naguère était un foyer ouvert, avec un jardin, des arbres et un accueil digne de ce nom. Aujourd'hui, ce sont des murs de parpaings gris, qui le resteront ainsi car le budget crépis est inexistant, ornés de fils de ronce et une caméra haute définition et amovible qui vous font l'accueil. Nous l'avons dénoncé et rappelé que cela ne faisait que renforcer la volonté des agents de quitter ce service. L'inspection est en cours, et les conclusions devraient être rendues dans trois mois. Pour notre part, une seule solution : fermer le CEF et le transformer en foyer éducatif.

Nous avons demandé les comptes-rendus de l'inspection du foyer de Martigues, mais il est dans sa phase contradictoire, à savoir la période où les agents concernés peuvent apporter leurs arguments contradictoires avant le rapport définitif et les préconisations qui en découlent.

Concernant le foyer de Grasse, les agents concernés viennent enfin d'obtenir les premières conclusions de l'inspection. La phase du contradictoire est donc en train de s'ouvrir pour eux.

Dans ces deux cas, il nous a paru important de rappeler que la prolongation de l'inspection pouvait avoir pour effet délétère de laisser se confronter des collègues qui se trouvaient au centre des conflits. Pour nous, ces inspections sont quelquefois trop longues. Nous avons rappelé qu'il était fondamental que l'administration accompagne, autant que faire se peut, les agents dans ces moments particulièrement douloureux et tendus.

Le dernier point abordé concernait les postes polyvalents en hébergement. Ces postes, occupés par des contractuels depuis un mois, seraient destinés à des fonctions très variables. Il pourrait s'agir de postes de cuisiniers, mais aussi d'agents d'entretien, voire d'agents de ménage, de linge(e) que l'administration dénomme les maîtresses de maison. Terme que nous récusons. Ces postes restent nimbés d'un grand flou statutaire. Nous avons interpellé la DIR pour que l'AC apporte des éclaircissements sur ces questions. Pour nous, il n'est pas question qu'un seul agent ait toutes les fonctions en charge. Et, cerise sur le gâteau, la DIR nous annonce qu'il s'agit pour l'instant de postes à mi-temps, sauf pour les CEF bien sûr qui, eux, sont dotés de pleins temps. Mais pourquoi diantre ?

# Pour défendre

une **POLITIQUE EDUCATIVE** digne de ce nom

le **SERVICE PUBLIC** de la **P.J.J.**,

et les **DROITS** des agents.

## SECTION 84

Christophe Mittou  
04 90 88 56 56 UEAJ Avignon  
Christophe.mittou@justice.fr

Cindy Duterne  
04 90 67 18 81 UEMO Carpentras  
Cindy.duterne@justice.fr

## SECTION 13

Election en cours de réalisation



## SECTION 06

Didier Poras  
04 93 40 56 90 UEMO Grasse  
Didier.poras@justice.fr

## SECTION 83

Lily Kinane  
04 94 72 77 26 CEF Brignoles  
Lily.Kinane@justice.fr  
Brigitte Dubernet  
04 98 00 98 60 UEMO Toulon  
Brigitte.dubernet@justice.fr

## SECTION Corse

Jean Franchesquin  
04 95 34 84 50 Uemo Bastia  
Jean.franchesquin@justice.fr

## Secrétaires régionaux

**Marion Cavallo**  
Secrétaire régionale  
06 43 44 93 82  
Marion.cavallo@justice.fr

**Vincent Fritsch**  
secrétaire régional  
04 90 67 18 81  
vincent.fritsch@justice.fr

**Yassine Fall**  
secrétaire régionale adjointe  
04 93 40 56 90  
yassine.fall@justice.fr

**Nouredine Kacem-Hadji**  
secrétaire régional adjoint  
04 91 87 55 55  
nouredine.kacem-hadji@justice.fr